

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement nº 513-2016

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le **nº** 513-2016 ayant pour objet de constituer un fonds de roulement.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que ledit règlement n° 513-2016 est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 13^e jour de septembre 2016.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma Directeur général et secrétaire-trésorier